

# COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

## DE LA MINE À LA CENTRALE NUCLÉAIRE : DEMANDE DE MORATOIRE SUR L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION D'URANIUM AU QUÉBEC

Québec, le 14 octobre 2008 – La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !* se rallie à la campagne « Sortons le Québec du nucléaire ! », ainsi qu'aux milliers de citoyens du Québec qui demandent un moratoire sur l'exploration et l'exploitation de gisements d'uranium, premier maillon de la chaîne du nucléaire. Les risques de contamination de l'environnement en éléments radioactifs et les conséquences à court et à long terme que pose l'exploitation de l'uranium pour la santé humaine sont au coeur des préoccupations de la coalition. La Colombie-Britannique a établi un moratoire permanent en avril dernier, alors que la Nouvelle-Écosse en maintient un depuis 1982.

Comme l'explique Ugo Lapointe du Forum de l'Institut des sciences de l'environnement (UQAM) : « Il n'y a pas que les centrales nucléaires qui produisent des déchets radioactifs : les mines d'uranium en produisent d'immenses quantités qu'il faut ensuite entreposer dans des parcs à résidus miniers tout aussi immenses. Malheureusement, la viabilité et la sécurité des aménagements qui retiennent ces résidus n'ont pas encore été éprouvées et des déversements accidentels sont pratiquement inévitables à long terme ». Gordon Edwards, expert en énergie nucléaire, précise « l'extraction de l'uranium génère des milliers de tonnes de résidus contenant des éléments radioactifs tels que le radon, le thorium et d'autres sous-produits issus de la fission de l'uranium. Ces éléments peuvent contaminer l'environnement pour des centaines de milliers d'années et affecter la santé humaine s'ils se retrouvent dans les cours d'eau ou dans la chaîne alimentaire. Les vents peuvent également transporter des poussières contenant des éléments radioactifs sur de longues distances ».

François Lapierre (Association de la protection de l'environnement des Hautes-Laurentides) souligne pour sa part que « l'exploration de l'uranium a déjà des conséquences tangibles sur la population et le territoire québécois. Plusieurs douzaines de projet d'exploration sont en cours et perturbent non seulement les écosystèmes avec des travaux de forage, de décapage et d'échantillonnage, mais également – et surtout – des dizaines de milliers de citoyens et des communautés qui ne veulent pas de ce type de développement dans leur région ! ».

À l'heure actuelle, les élus municipaux de 13 municipalités représentant plus de 50 000 personnes se sont déjà prononcés en faveur d'un moratoire et ont adopté des résolutions en ce sens. Lac-Saint-Paul, Chutes-St-Phillipe, Rivière-Rouge, Ferme-Neuve, La Pêche, Cantley et Chelsea dans les régions de l'Outaouais et des Hautes-Laurentides figurent parmi ces municipalités. D'autres citoyens s'inquiètent et se mobilisent également dans les régions de la Côte-Nord et des Monts-Otish (Baie-James), où s'effectuent de nombreux travaux d'exploration uranifère depuis quelques années. De l'autre côté de la frontière, en Ontario, ce sont plus de 14 municipalités, incluant la ville d'Ottawa, et représentant près de 1 000 000 de personnes qui ont fait récemment la demande d'un moratoire. Malgré les cris d'alarme, ni le gouvernement du Québec, ni celui de l'Ontario n'ont encore répondu à l'appel de leurs citoyens sur le dossier de l'uranium.

Pourtant, comme l'explique Ramsey Hart, de MiningWatch Canada, « d'autres provinces et territoires canadiens ont déjà emboîté le pas. La Colombie-Britannique a établi un moratoire permanent en avril dernier, alors que la Nouvelle-Écosse en maintient un depuis 1982. De leur côté, les Inuits du Labrador viennent d'instaurer un moratoire de 3 ans sur l'exploitation de l'uranium (2008-2011), le temps qu'ils établissent un plan d'utilisation du territoire ».

Pour Christian Simard, de Nature Québec : « C'est l'ensemble de la qualité de vie des citoyens qu'on met sur la sellette en permettant impunément l'exploration et l'exploitation de l'uranium à proximité des communautés. Dans des régions comme la vallée de l'Outaouais, où l'industrie récréotouristique est importante, les risques économiques s'ajoutent aux risques environnementaux. Dorénavant, les milliers de résidents saisonniers, de touristes et de pêcheurs/chasseurs y réfléchiront deux fois plutôt qu'une avant de se rendre ou d'investir davantage dans ces régions ! ».

Bien que les impacts et les inquiétudes se fassent déjà sentir dans plusieurs régions du Québec, les retombées économiques demeurent marginales, avec à peine 22 M\$ investis en travaux d'exploration et de mise en valeur pour des projets d'uranium, soit moins de 2 % des investissements totaux effectués par les entreprises minières en 2007 (évalués à 1,4 milliards selon l'Association minière du Québec).

Le désarroi des citoyens est d'autant plus grand que ni les municipalités, ni les MRC n'ont le pouvoir d'interdire l'exploration et l'exploitation de l'uranium sur leurs territoires à cause de la puissante – et désuète – *Loi sur les mines* du Québec.

Le Québec n'a pas besoin de centrales nucléaires, ni de l'uranium pour les « nourrir ». Une commission parlementaire devrait permettre de faire toute la lumière sur cet enjeu de société. Une réforme de la *Loi des mines* est également nécessaire pour assurer la sécurité des citoyens. D'ici là, un moratoire sur l'exploration et l'exploitation d'uranium est tout aussi nécessaire pour prévenir des risques et des impacts non souhaités au Québec.

– 30 –

**Pour information :**

- François Lapierre, Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL), comité uranium, 1-866-623-3594 ou 1-866-623-5875
- William Amos, conseiller juridique, Écojustice, (613) 562 5800 poste 3378, [wamos@ecojustice.ca](mailto:wamos@ecojustice.ca)
- Christian Simard, Nature Québec, 418-933-2031, [communications@naturequebec.org](mailto:communications@naturequebec.org)
- Ugo Lapointe, Forum de l'Institut des sciences de l'environnement (UQAM), 514-708-0134
- Dr. Eric Notebaert, Professionnels de la santé pour la survie mondiale, [notebaert.thibault@sympatico.ca](mailto:notebaert.thibault@sympatico.ca)

Membres signataires de la Coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !*

- Action boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT)
- Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides, comité uranium (APEHL)
- Coalition de l'Ouest du Québec contre l'exploitation de l'uranium (COQEU)
- Comité vigilance de Malartic
- Écojustice
- Forum de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM
- Mining Watch Canada
- Mouvement Vert Mauricie
- Nature Québec
- Professionnels de la santé pour la survie mondiale
- Regroupement pour la surveillance du nucléaire
- Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)
- Société pour la nature et les parcs du Canada – Section Québec (SNAP-Québec)